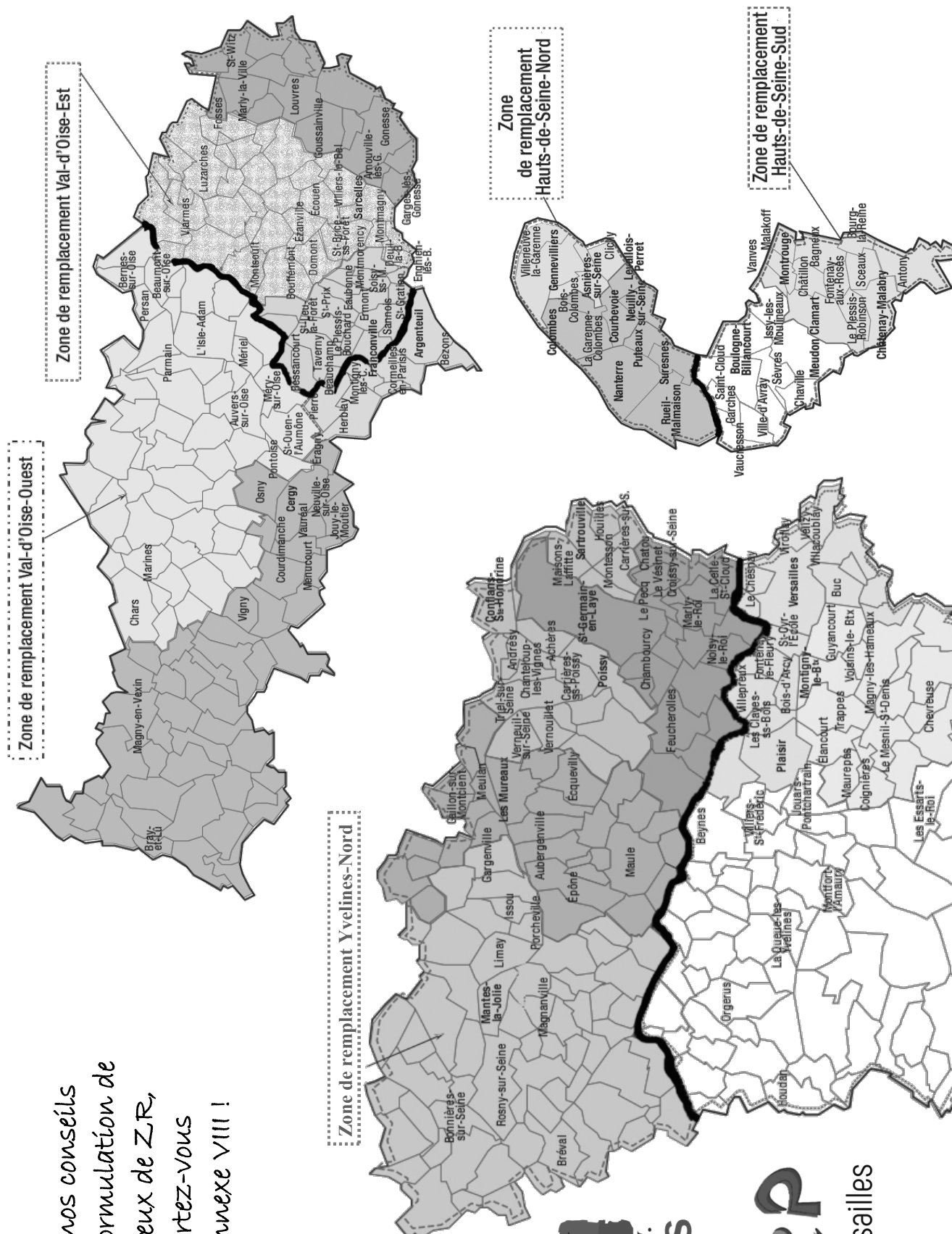


Les zones de remplacement de l'académie de Versailles

Pour nos conseils
sur la formulation de
vos vœux de ZR,
reportez-vous
à l'annexe VIII !





Il existe encore des zones de remplacement **infra-départementales dans quatre disciplines** : lettres modernes, anglais, histoire-géographie et EPS.

Dans les disciplines suivantes, les ZR sont départementales :

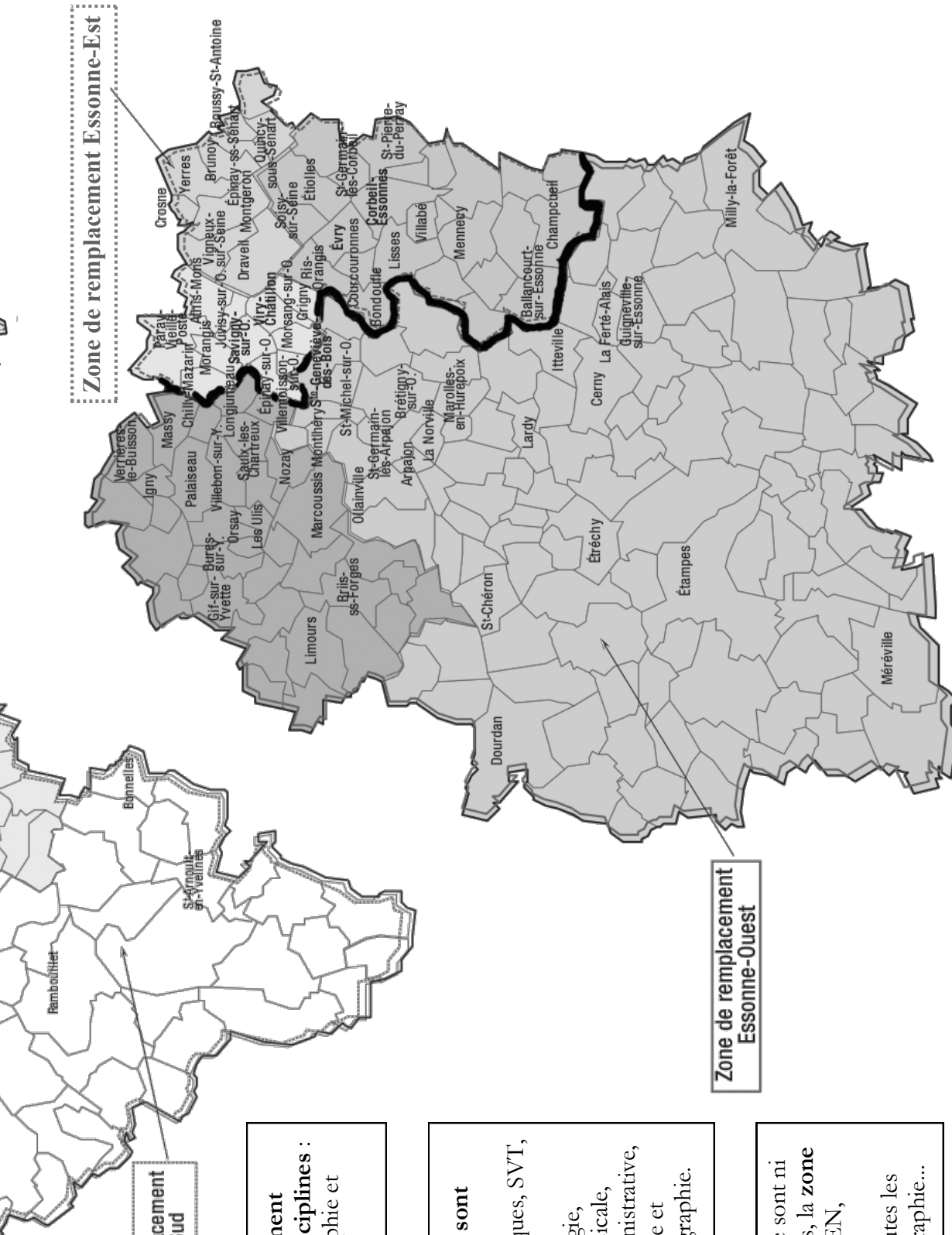
- mathématiques, espagnol, sciences physiques, SVT, allemand, lettres classiques, éducation, italien, philosophie, arabe, SES, technologie, STMS, SII option énergie, éducation musicale, arts plastiques, économie et gestion administrative, économie et gestion comptable, économie et gestion commerciale, lettres-histoire-géographie.

Pour toutes les disciplines dont les ZR ne sont ni départementales, ni infra-départementales, la **zone de remplacement est l'académie : psyEN**, biologie, biotechnologie, hôtellerie, toutes les disciplines PLP sauf lettres-histoire-géographie...



Attention ! L'Administration étant incapable de paramétrer le serveur SIAM, l'application vous laisse la possibilité de formuler des vœux de ZR infra-départementales même quand elles n'existent pas dans votre discipline. Ces vœux apparaissent aussi sur la confirmation de demande de mutation.

Ne formulez surtout pas ces vœux : ils seront invalidés par l'Administration !

Zone de remplacement
Essonne-Ouest